



RETOURNER LES SOUMISSIONS AU :

Module de réception des soumissions de l'Agence
Parcs Canada
Service national de passation de marchés
Québec, Québec

Télécopieur de soumission : **1-877-558-2349**

Courriel de soumission :
soumissionsest-bidseast@pc.gc.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demande de soumissions. Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale des fichiers pouvant être reçus par l'Agence Parcs Canada (APC) est de 15 mégaoctets. Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés.

**RÉVISION 003 À UNE
DEMANDE DE PROPOSITION**

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :
Agence Parcs Canada
Service national de passation de marchés
Québec, Québec

Titre : Nettoyage/décontamination, emballage et déménagement de la collection ethnologique du Musée régional d'Argenteuil – LHN Caserne-de-Carillon	
N° de l'invitation : 5P300-21-0194/A	Date : 25 novembre 2021
N° de modification : 003	
N° de référence du client : 10211158	
N° de référence de SEAG : PW-21-00973655	

L'invitation prend fin : À : 2:00 PM Le : 2 décembre 2021	Fuseau horaire : HNE
--	--------------------------------

F.A.B.: Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/>	
Adresser toute demande de renseignements à : Sonia Beauchesne	
Courriel : sonia.beauchesne@pc.gc.ca	N° de téléphone : 418-670-6982
Destination des biens, services et travaux de construction : 44, Route du Long-Sault, Saint-André-D'Argenteuil, QC, J0V 1X0	

À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :	
Adresse :	
N° de téléphone :	N° de télécopieur :
Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :	
Signature :	Date :

Modification 003

Cette modification vise à :

- A. Prolonger la date de clôture de la demande de soumissions;
- B. Distribuer l'information de la visite des lieux tenue le 17 novembre 2021;
- C. Répondre aux questions des soumissionnaires potentiels;
- D. Apporter des modifications aux documents d'appel d'offres.

A. Date limite de la demande de soumissions

La date de clôture de la demande de soumissions 5P300-21-0194/A, intitulée « Nettoyage/décontamination, emballage et déménagement de la collection ethnologique de Musée régional d'Argenteuil – LHN Caserne-de-Carillon », est reportée du 30 novembre 2021 à 2:00 PM au 2 décembre 2021 à 2:00 PM.

Si vous avez déjà présenté votre proposition, nous vous invitons à nous faire parvenir vos révisions, au besoin, par télécopieur au **1-877-558-2349** ou par courriel à soumissions@pc.gc.ca. Veuillez indiquer le numéro de la demande de soumissions sur toute la correspondance.

B. Renseignements sur la visite des lieux

1. Questions et réponses

Les questions et réponses de la visite sont incluses dans la section « B ».

C. Questions et réponses

- Q2.** Concernant le mobilier et les objets au sous-sol, quelles sont les actions à prendre?
R2. Ces objets ne sont pas inclus dans le projet. Aucune action à prendre.
 - Q3.** Pouvons-nous faire plusieurs aller-retour à l'entrepôt de Harrington au fur et à mesure que les lots de boîtes sont prêts?
R3. Oui, mais les voyages doivent être planifiés au moins 72 heures en avance.
 - Q4.** Peut-on nettoyer une pièce dans le bâtiment et faire une chambre avec pression négative pour faire le nettoyage des objets à même le Musée?
R4. Oui.
 - Q5.** Pour l'emballage des boîtes, est-ce correct de mettre le numéro de local d'où vient l'objet?
R5. Oui, indiquer le numéro de local et le numéro de la boîte associée à la pièce.
 - Q6.** Le délai de 4 semaines est très serré, il faut prévoir un arrêt de 2 semaines pour la pause de Noël, est-ce qu'il y a de la flexibilité?
R6. Oui, voir section « C » plus bas.
 - Q7.** Devons-nous décontaminer le sous-sol?
R7. Non.
 - Q8.** Peut-on nettoyer les oiseaux avec un jet d'air plutôt qu'un aspirateur pour éviter d'aspirer les plumes?
R8. Non. Nous voulons éviter de propager la poussière à l'intérieur.
-

- Q9.** Doit-on nettoyer ce qui est dans les boîtes de la zone amiante, livre par livre ou feuille par feuille?
R9. Seulement le dessus des boîtes qui sont scellées. S'il y a des boîtes ouvertes, passer un linge sur les livres et sceller.



- Q10.** Archives et objets dans les réserves, peut-on directement mettre les boîtes telles quelles dans le camion car les objets sont déjà emballés?
R10. Oui.



- Q11.** Pour les oiseaux ou autres objets des réserves déjà emballés, faut-il les sortir des sacs pour les nettoyer?
R11. Non.



Q12. Pour les textiles non emballés, doit-on les laver?

R12. Non, seulement dépoussiérer.



Q13. Est-ce que les objets doivent être manipulés à la destination finale?

R13. Ils doivent être déposés sur les tablettes prévues à cet effet. Il s'agit d'une ancienne école primaire. Il y a une dizaine de marches à monter pour accéder aux 4 salles de classe qui seront aménagées avec des tablettes.

Q14. Quelles sont les responsabilités de l'entrepreneur pour d'éventuels bris d'objets ou dommage au bâtiment?

R14. Pour la responsabilité, se référer aux conditions générales 2010C (2020-05-28) tel qu'indiqué à la clause 6.4.1 du contrat subséquent dans la demande de proposition.

Q15. Y a-t-il une exigence en matière d'assurance pour les objets d'art?

R15. Pour les assurances, se référer à la clause 6.14 du contrat subséquent dans la demande de proposition.

Q16. Quelles sont les contraintes d'accès des lieux de dépôt?

R16. Besoin d'être escorté. Quelques marches.

Q17. Pouvons-nous travailler les fins de semaine?

R17. Non.

Q18. Avez-vous des exigences particulières concernant les méthodes d'emballage?

R18. Les exigences concernant l'emballage sont indiquées dans le document « Procédures pour manipulation et emballage des artefacts » fourni dans l'Annexe A (à la fin).

Q19. Est-ce que tous les accès seront déneigés?

R19. Oui.

Q20. Quels sont les modalités de paiement?

R20. Paiement unique, voir section « C » plus bas.

Q21. Avons-nous accès à l'électricité à l'extérieur du bâtiment? Si oui, quel voltage et ampérage?

R21. Oui, voir le plan électrique joint.

Q22. Pouvons-nous avoir un plan des différents lieux (musée, église et centre communautaire)?

R22. Les plans ne sont pas disponibles.

Q23. Est-ce que tous les objets d'une même vitrine doivent être emballés dans la même boîte?

R23. Non.

N° de l'invitation :
5P300-21-0194/A

N° de référence du client :
10211158

N° de la modification :
003

Titre :
Nettoyage/décontamination, emballage et déménagement de la collection ethnologique du Musée régional d'Argenteuil – LHN Caserne-de-Carillon

Autorité contractante :
Sonia Beauchesne

Ver.02.08.21

Q24. Combien de circuit 15A sont disponibles dans le bâtiment pour brancher nos outils?

R24. Voir le plan électrique ci-joint.

Q25. Faut-il défaire et emballer le lustre?

R25. Oui, l'entrepreneur a la responsabilité de le débrancher et de l'emballer pour le déménager. Article ajouté à la liste ci-jointe.



Q26. Est-ce que le poêle à bois reste sur place, doit-il être emballé et protégé sur place?

R26. Il doit être emballé et protégé sur place. Article ajouté à la liste ci-jointe.



Q27. Les objets en papier de grande dimension, s'ils présentent des plis, est-ce qu'ils peuvent être repliés selon ces plis ou est-ce qu'ils doivent être emballés à plat ou roulés?

R27. Oui.

Q28. Quelles sont les exigences au niveau de l'entreposage temporaire extérieur au point de vue du contrôle de la température et de l'humidité.

R28. Conserver les mêmes conditions que celles du Musée (15°C minimum, humidité 30%).

N° de l'invitation :
5P300-21-0194/A

N° de la modification :
003

Autorité contractante :
Sonia Beauchesne

Ver.02.08.21

N° de référence du client :
10211158

Titre :
Nettoyage/décontamination, emballage et déménagement de la collection
ethnologique du Musée régional d'Argenteuil – LHN Caserne-de-Carillon

D. Modification du dossier d'appel d'offres ou de la demande de soumissions

Dans : **Partie 6** **Clauses du contrat subséquent :**
Supprimer : **6.5.1** **Période du contrat**
Remplacer par :

6.5.1 Période du contrat

La période du contrat est à partir de la date du contrat jusqu'au 15 mars 2022 inclusivement.

Dans : **Partie 6** **Clauses du contrat subséquent :**
Ajouter : **6.8.2** **Modalités de paiement – Paiement unique**

6.8.2 Paiement unique

Le Canada paiera l'entrepreneur lorsque les travaux seront complétés et livrés conformément aux dispositions de paiement du contrat si :

- a. une facture exacte et complète ainsi que tout autre document exigé par le contrat ont été soumis conformément aux instructions de facturation prévues au contrat;
- b. tous ces documents ont été vérifiés par le Canada;
- c. les travaux livrés ont été acceptés par le Canada.

LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.